



## ATTENTES DES UTILISATEURS POUR LA PERIODE 2014-2018

Selon les entretiens réalisés par le Cnis au 2<sup>e</sup> semestre 2012

COMMISSION « DEMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES »

**POUR DEBAT EN COMMISSION le 4 juin 2013**

---

*Le texte ci-dessous est la synthèse d'entretiens effectués auprès des membres du Cnis et de personnalités extérieures au Cnis.*

### Enjeux communs aux trois commissions « sociales » du Cnis<sup>1</sup>

Le moyen-terme 2014-2018 s'inscrit dans le **contexte** nouveau **de la crise**.

Celle-ci a induit un bouleversement complet dans les **problématiques liées au travail** (emploi, rémunérations, qualifications, conditions de travail...) mais aussi plus généralement à celles touchant **aux conditions de vie**.

Plusieurs partenaires sociaux insistent donc sur la nécessité de disposer d'études statistiques pertinentes et impartiales, pour mesurer les conséquences **des choix fiscaux et contributifs**, que ce soit sur les conditions de vie, d'emploi, de consommation et de développement durable, de la France, notamment au regard des critères de **bien-être économique** présentés dans le rapport (« Stiglitz ») de la « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » remis fin 2009 au Président de la République par MM. Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi.

En particulier, une mise à disposition de statistiques publiques organisées par **populations clés** pour saisir les réalités sociales serait appréciée. Il s'agit notamment de pouvoir étudier le cumul de risques suivant des types de population et les trajectoires individuelles dans les cas extrêmes.

Différents exemples ont été cités :

- les classes moyennes (les définir) avec des thématiques telles que le déclassement, le pouvoir d'achat, les inégalités en leur sein ;
- les jeunes, comment vivent-ils, quels sont les risques qui les concernent, peut-on parler de déclassement générationnel ? ;
- les familles monoparentales. L'information existe, mais elle est éclatée.
- les femmes : suivi longitudinal du parcours professionnel des femmes selon le diplôme, la situation familiale ; santé des femmes au travail (y compris selon l'origine) et comparaisons temporelles ; introduction de la variable sexe dans toutes les enquêtes appropriées et amélioration de la mise à disposition de statistiques genrées.

La crise fait apparaître aussi le thème de l'**équité de traitement des populations** au niveau géographique où elles sont concernées. Les demandes de statistiques s'expriment à un niveau

<sup>1</sup> « Démographie et questions sociales », « Services publics et services aux publics », « Emploi, qualification et revenus du travail ».

localisé de plus en plus fin. En effet, il s'agit de mieux suivre les populations en difficulté et également de pouvoir établir des priorités dans un contexte de restriction budgétaire. Des progrès ont été enregistrés concernant la pauvreté (revenus fiscaux et sociaux localisés), mais les attentes concernent aussi les salaires et l'emploi. A cet égard la démarche suivie par la statistique publique concernant les indicateurs sociaux départementaux est un exemple de bonne pratique à développer.

Cette **dimension territoriale** doit être également prise en compte car elle témoigne du poids des collectivités locales dans l'offre de services et l'investissement, notamment dans les infrastructures, et suscite des inquiétudes liées à la montée de leur endettement.

Une cartographie retraçant la désertification de l'offre de ces services pour l'ensemble des trois fonctions publiques serait tout à fait utile, peut-être en ciblant quelques missions publiques emblématiques (exemple de l'inspection du travail passée d'une compétence infradépartementale à la compétence régionale). La base permanente des équipements distingue trois modalités de l'offre mais sans dimension dynamique. La connaissance des politiques publiques conduites par les collectivités locales devrait être approfondie, notamment sous l'angle de l'équité de traitement entre territoires.

A la veille de la 3<sup>ème</sup> vague de décentralisation, il semble indispensable de veiller à la cohérence des données nationales/territoriales en désagrégant les données nationales de manière harmonisée et en permettant d'agréger les données locales, même ponctuelles.

Des statistiques les plus complètes possibles sont attendues aussi sur les **DOM**, y compris Mayotte. L'information y est insuffisante dans certains domaines stratégiques (formation, migrations...) et les enquêtes ménages, lorsqu'elles les couvrent, ne permettent généralement pas de les individualiser.

Nos interlocuteurs ont effectué un passage en revue des thématiques à explorer ou approfondir par domaines (issues pour certaines des récentes conférences sociales et environnementales) sans toujours les traduire en termes d'opérationnalité statistique. Ils sont récapitulés ci-dessous par grands domaines, sans hiérarchisation.

Il est suggéré de travailler à l'**articulation de plusieurs domaines** pour comprendre certains **parcours**. Les responsables des politiques publiques dans les ministères souhaiteraient que la statistique publique ne se satisfasse pas de la seule diffusion des données par source mais mette également à disposition des données et analyses croisées avec d'autres pour traiter de leurs interactions. D'autres acteurs, par exemple dans le milieu associatif, se disent démunis devant la difficulté de pouvoir relier entre elles des données éparses et éclatées et de voir « ce qui fait système » pour avoir une vision d'ensemble de la réalité sociale.

La **connaissance des parcours individuels** est cruciale de ce point de vue. Il faudrait par exemple pouvoir faire le pont entre parcours professionnels, revenus et accès au logement, ou encore entre logement et transports, entre emploi et modes de garde des enfants...

De manière plus générale, ce type d'approche renvoie à des questions de politiques publiques et à l'analyse des disparités. On dispose maintenant de données concernant la distribution des revenus mais pas encore suffisamment des outils pour dire si ce sont toujours les mêmes individus qui se trouvent dans les mêmes positions. Est-on dans une société où les individus peuvent passer d'une catégorie à l'autre, ou bien, sont-ils relégués de manière inéluctable dans une catégorie ? Est-on capable de traiter statistiquement ce sujet de **mobilité intercatégorielle** ?

## **Population**

Les **familles** et les **questions liées à l'enfance** et au **vieillessement de la population** restent au premier plan des préoccupations.

L'amélioration de la connaissance est souhaitée prioritairement sur les thèmes suivants (*relevant pour beaucoup aussi de la commission « Services publics et services aux publics »*) :

- **a) les populations cibles des politiques des collectivités locales** en termes de **services collectifs et d'aides financières destinés aux familles**. De même, les personnes concernées par les **aides proposées par les employeurs**, que ce soit directement ou par le biais de contrats de prévoyance collective ;
- **b) Dans le domaine de l'accueil du jeune enfant** :
  - **les besoins d'accueil et l'offre** proposée aux parents, tant au plan national qu'à un niveau territorial fin.
  - **les pratiques d'accueil** en établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) :
    - o accès des bénéficiaires de minima sociaux aux modes d'accueil des jeunes enfants ;
    - o modalités de recours aux EAJE et de leurs disparités ;
    - o profils des familles qui ont recours aux EAJE ;
    - o taux d'occupation.
    - o Si des enquêtes ponctuelles permettent de combler les lacunes de la connaissance sur ces différents points, il serait aussi nécessaire de disposer de données régulières permettant d'analyser l'évolution de ces indicateurs suite aux différentes réformes en cours d'application ou à venir, y compris au niveau territorial.
  - **les décisions des parents** de jeunes enfants :
    - o leurs arbitrages et leurs motivations ;
    - o leur connaissance des dispositifs d'aide et le rôle que ceux-ci peuvent jouer dans ces décisions ;
    - o leurs trajectoires d'activité et l'impact de la garde des jeunes enfants sur la suite de leur carrière, en interrogeant non seulement les parents ayant interrompu leur activité, mais également ceux ne l'ayant pas modifiée ;
    - o l'accès au complément de libre choix d'activité (CLCA), les motifs des sorties avant le terme de la prestation et les caractéristiques de ses allocataires.
- **c) Compte tenu de l'augmentation des ruptures et recompositions familiales** qui peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie des familles et appeler des réformes des politiques sociales et familiales, il est demandé de disposer d'éléments de connaissance et d'évaluation plus précis sur :
  - o **les caractéristiques et comportements des personnes concernées** :
    - la reconnaissance de l'enfant par le père et la mère ;
    - les PACS : présence ou non d'un enfant lors de la signature, enchaînements PACS / mariage, modalités de partage des biens en cas de dissolution d'un PACS ;
    - les séparations des couples non mariés et le partage de l'autorité parentale dans cette situation ;
    - les contentieux post divorces ou séparations ;
    - les taux et modalités de versement des pensions alimentaires par leurs débiteurs.
  - o **les décisions de justice** :
    - les montants des pensions alimentaires (articulation entre niveaux des pensions alimentaires, niveaux de revenus des débiteurs et créanciers), décisions de résidence alternée, décisions suite à des séparations de couples non mariés ;
    - les modalités de mise en oeuvre et l'évaluation des résultats de certaines réformes lancées par le Ministère de la justice : barème indicatif des pensions alimentaires, expérimentation d'une généralisation du recours à la médiation familiale.
  - o **certaines droits associés à ces situations** de ruptures familiales, en particulier :

- l'allocation de soutien familial (ASF) :entrées/sorties, gestion du critère de hors d'état, non recours ;
- les modes de recouvrement des pensions alimentaires ;
- l'impact de ces situations sur les aides au logement et sur les prestations sous condition de ressources.

Il y a également un besoin de constats sur l'ensemble des **modes de cohabitation atypiques** (couples de même sexe, ménages multiples, colocations).

Les travaux sur les **familles recomposées** ont mis en évidence la difficulté à mettre bout-à-bout les quelques sources disponibles sur le sujet (surtout enquêtes familles et RP). L'état-civil ne renseigne plus que sur un petit aspect du sujet (les divorces). Il est souhaité un support plus adéquat pour recueillir cette information sur une base régulière (questionnaire du RP ?).

- **d) S'agissant des personnes âgées** l'effort est attendu sur :
  - les conditions de vie des personnes âgées à très âgées : ressources, habitat... ;
  - le soutien social et familial et en particulier le rôle des familles dans la prise en charge de la perte d'autonomie, tant d'un point de vue matériel que financier ;

Il serait particulièrement important de disposer de données permettant de suivre les **trajectoires des familles**, afin de mieux comprendre la durée de certaines situations ainsi que les enchaînements de ruptures et de recompositions, etc, et d'apprécier l'impact de ces situations sur les enfants. Des enquêtes donnant une photographie instantanée de la situation des familles ne suffisent pas à apporter les éléments de connaissance nécessaires à l'éclairage des politiques publiques à mener (ou à adapter) pour améliorer la vie des familles dans ces situations.

**e) Mais d'autres sujets** retiennent l'attention :

- les **migrations internationales**, notamment les flux émigrants, avec une interrogation plus spécifique sur l'importance et l'évolution des départs des jeunes vers l'étranger ;
- les **statistiques ethniques**. Certains interlocuteurs reconnaissent cependant que réouvrir le débat n'est sans doute pas une priorité mais qu'il faudra sûrement qu'on y vienne progressivement. Un argument est d'éviter que ces données soient finalement produites par d'autres ;
- Du point de vue démographique, tout ce qui contribue à poursuivre le diagnostic et les **projections de population** totale, de population active, de retraités etc...est évidemment bienvenu ;
- S'agissant des **immigrés**, de leur situation sur le marché du travail, des discriminations et déclassements, l'*enquête Trajectoires et origines* permet de cerner les deuxièmes générations d'immigrés. L'enquête « emploi » est aussi utile depuis qu'elle a été enrichie mais il est attendu des précisions sur la localisation et la situation des migrants de plus d'un an avant l'enquête : depuis quand sont-ils en France, quel était leur secteur d'activité dans leur pays d'origine (il existe des données localisées sur le sujet dans d'autres pays, en Espagne, notamment). L'idéal, pour certaines personnes interrogées, serait évidemment de pouvoir coupler les deux enquêtes mais il existe un risque d'avoir peu d'individus à étudier..

### Logement

S'agissant du **logement** le manque de coordination entre l'enquête Phebus<sup>2</sup> du SoES sur la précarité énergétique et l'enquête logement 2013 de l'Insee a été déploré par plusieurs interlocuteurs. Il a été aussi demandé d'améliorer la périodicité des enquêtes (dernière enquête logement disponible 2006, insuffisante pour prendre les bonnes décisions en période de crise).

Parmi les thèmes à approfondir :

- Marché de l'immobilier : disposer de données sur le coût d'acquisition et le loyer des logements à des niveaux géographiques fins et selon le type d'habitat ;
- Habitat ancien : disposer de données sur la qualité (vétusté, respect ou non des normes...) afin d'éclairer les politiques de rénovation ;

<sup>2</sup> Phebus : Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie.

- Précarité énergétique : les indicateurs sont attendus avec impatience ;
- Interactions entre logement et transport (flux de déplacements) ;
- Mobilité des occupants des logements (trajectoires résidentielles) ;
- Logements vacants : meilleure évaluation du nombre et des causes de vacance, y compris au niveau local.

Dans le registre du « mal logement », qui a fait l'objet d'un groupe de travail du Cnis (Join-Lambert) dont le rapport (2011) a été largement salué, une forte pression s'exerce pour un dénombrement localisé des **sans-abris** et une évaluation des besoins en **hébergement d'urgence** par territoire. La statistique publique dispose de deux outils : l'enquête de recensement et l'enquête sur les sans domicile fixe. Or ni l'un ni l'autre ne sont font l'objet de ventilations territoriales même larges (régions, départements, grandes aires urbaines...).

Il est regretté qu'il faille attendre plus de dix ans pour le renouvellement de l'enquête sans-domicile et proposé d'imaginer des opérations plus rapprochées dans les grandes métropoles, menées sous l'égide des mairies, même de moindre qualité.

### Conditions de vie, revenus

a) Plusieurs utilisateurs constatent qu'un écart subsiste entre l'objectivation par la statistique et le ressenti des ménages, qui pourrait être mieux éclairé par la considération de ménages types.

L'Insee est ainsi encouragé à poursuivre ses efforts (reconnus) et produire des indices de prix par **catégorie de ménages** plus détaillées (notamment pour le 1<sup>er</sup> décile de revenu) et à évaluer les dépenses contraintes pour ces mêmes catégories de façon à parvenir à la notion de revenu minimum décent.

b) En termes de **reste à vivre** beaucoup de progrès ont été faits mais ils révèlent, selon certains, aussi les limites du concept de dépenses préengagées : un loyer très élevé pour un ménage riche vivant en centre ville ne peut pas être vu comme une dépense contrainte. Ces données sur les dépenses préengagées pourraient faire l'objet de publications différenciées par niveau de vie des ménages. Au delà, une réflexion est proposée sur le concept et ses liens avec d'autres approches de la pauvreté.

c) Certaines institutions disent attendre de l'amélioration des travaux sur la **pauvreté en conditions de vie** (afin de répondre aux besoins essentiels) des éléments pour ajuster la tarification des domaines concernés (eau, chauffage, transports, logement,..).

d) En matière de **pauvreté monétaire**, la question est posée du délai de publication des indicateurs, trop long eu égard aux évolutions de la société, notamment en période de crise. On s'interroge aussi sur sa persistance : comment ont évolué au cours du temps les conditions de vie des 10% les moins riches, qui sont ceux qui sont sortis de la pauvreté et ceux qui y demeurent ?

Il est souligné que les politiques de prévention visant à éviter les glissements dans la pauvreté devraient s'appuyer sur des **indicateurs précoces** (ménages en difficultés de paiement etc.). Il est considéré comme prioritaire que l'Insee produise des chiffres plus rapides (les États-Unis le font à t+1, et l'enquête SILC (SRCV<sup>3</sup> en France) le permettrait aussi au niveau européen, même si c'est au détriment de la précision). Il est regretté que le trop grand souci de rigueur pousse à des messages trop tardifs par rapport à l'évolution de la conjoncture.

Alors qu'à Bruxelles les débats sur la pauvreté s'alimentent à la source SILC, à Paris ils se focalisent presque exclusivement sur l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Le taux de pauvreté français pourrait être mis en perspective au niveau européen.

Un problème de cohérence est d'ailleurs signalé entre les enquêtes SRCV et ERFS concernant la comparaison des niveaux de vie et des taux de pauvreté entre les **retraités** et les **actifs**.

e) Parmi les thèmes à approfondir :

<sup>3</sup> Statistiques sur les ressources et les conditions de vie.

- **Revenus localisés** en disponible net d'impôt et prestations sociales (avec un zoom sur l'impact de la fiscalité locale) ;
- Impact des **prélèvements fiscaux** sur les ménages : poids de la fiscalité indirecte par décile de revenus ;
- **Epargne nette ajustée** : mesure des stocks de capital physique, naturel, humain, social... ;
- Revenus et patrimoines du **dernier décile** (le plus hétérogène) ;
- **Reste à vivre** : mieux prendre en compte les dépenses contraintes, en introduisant le degré d'arbitrage lié à chacune d'elle (échelle graduée et non plus schéma binaire) ; envisager une approche par cas types de ménage ;
- **Pauvreté en conditions de vie** : en améliorer la connaissance y compris concernant les disparités territoriales ;
- **Nouveaux indicateurs de bien-être** : mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz sur les indicateurs non monétaires de qualité de vie ou la perception subjective du niveau de vie et de la pauvreté ;

f) Une valorisation du panel SRCV est nécessaire, non seulement comme indicateur avancé de ERFS mais encore pour l'analyse de la pauvreté persistante. Une étude de l'insee a mis en évidence le rôle déclencheur des phases de ruptures de vie liées à des chocs tels que le veuvage, les séparations, la perte d'emploi, phases lors desquelles la problématique du reste à vivre est particulièrement cruciale. Un exemple parmi d'autres de la **nécessité d'approches dynamiques** du niveau de vie et de la pauvreté.

On connaît les bénéficiaires des différents dispositifs sociaux à une date donnée mais on connaît mal la part de la population passée au moins une fois dans sa vie par ces dispositifs, ou par différents types de situations de précarité. Les données administratives ne le permettent pas actuellement, et les panels prospectifs n'y répondront qu'avec retard.

g) Certaines **sous-populations** suscitent un besoin d'attention particulière et de meilleure information statistique :

- Jeunes qui ne sont ni en situation d'emploi, de chômage ou de formation : population à effectifs importants sur laquelle il faut mettre en place des politiques adaptées ;
- Retraités : en particulier approfondir la question de leur pouvoir d'achat ;
- Individus en zone rurale : en particulier mieux examiner leur situation au regard de la pauvreté. Disposer de l'ensemble des déplacements contraints ;
- Parents isolés : les politiques sociales à leur destination sont-elles adaptées ?

La **jeunesse** est l'objet de préoccupations majeures. Les attentes portent notamment sur l'activité des jeunes sans qualification (les nomenclatures seraient fluctuantes) et sur la transmission intergénérationnelle de l'échec scolaire. Il est demandé également des informations longitudinales sur la pauvreté des enfants et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

La panélisation de l'*enquête patrimoine* est acquise et elle sera précieuse : elle devrait permettre de répondre enfin à la question des éventuels comportements de désépargne des **retraités**.

Sur les questions de revenus et conditions de vie, un manque avéré est déploré concernant les **personnes en établissement**.

### Vie sociale

Concernant la **qualité de la vie** et l'**environnement** des ménages, il est recommandé :

- d'améliorer le **croisement des critères de vulnérabilité**, apprécier l'effet des nouvelles normes environnementales sur les populations particulièrement exposées, les plus fragiles, identifier les zones « grises », en voie de fragilisation, identifier les causes de ces phénomènes et les leviers que les acteurs sociaux pourraient activer ;
- de mesurer l'impact de l'insertion du **numérique** dans les **modes de vie**.
- de prendre en compte, au-delà des données objectives, le ressenti des populations.

Les demandes formulées concernent surtout la **jeunesse** :

- développer l'information longitudinale permettant de mieux cerner les inégalités (éducation, **pratiques culturelles, utilisation du numérique**,...) parmi les jeunes et "percevoir les signaux faibles qui annoncent des tendances lourdes" ;
- développer la collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de façon à "expertiser" les données produites.

### **Méthodologie et évaluation des politiques publiques**

Le **contexte de décentralisation des politiques publiques** auprès des collectivités locales et de leurs opérateurs est lourd d'enjeux pour la statistique publique. Les conseils régionaux, les conseils généraux et les intercommunalités sont de plus en plus concernés par des besoins de suivi et d'évaluation de politiques publiques sur des territoires locaux de dimensions variables.

Ce contexte renforce la nécessité du **géoréférencement des données** et celle d'avancer dans les réflexions sur la territorialisation des résultats d'enquêtes et la mise en cohérence des données produites par les acteurs locaux.